

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 13 Juillet 2016

OBJET : Ratification de la mission conduite à Londres du 18 au 20 mai 2016

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Juillet 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé de :

- confirmer la réalisation de la mission tenue à Londres du 18 au 20 mai 2016, conduite par la Présidente du Conseil départemental, autorisée par la Commission Permanente du 29 janvier 2016 à se déplacer sous mandat spécial,
- confirmer l'autorisation donnée à la Présidente de signer les mandats spéciaux nominatifs pour chacun des élus départementaux et invités participant à ce déplacement.
- ratifier des moyens, actions, et résultats mis en œuvre et réalisés à l'occasion de cette mission,
- valider les dépenses qui ont été nécessaires au bon déroulement de cette mission, pour un montant de 68.636,30 euros.

Ces dépenses ont été prélevées sur les crédits inscrits au budget départemental 2016 sur les lignes 011 048 6228, 65 021 6532, 65 021 6532-1, 011 048 6232, 011 0202 6251 et 011 0202 6232.

à l'Unanimité
Abstention de M. VERANI

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

